

Votre adhésion peut être incluse dans votre budget municipal au chapitre 6281.
Pour toutes questions, n'hésitez pas à nous contacter aux adresses ci-dessous.

Association des Maires Ruraux d'Eure-et-Loir

Adresse Postale :

Maires Ruraux d'Eure-et-Loir
37, route de la Mairie
28190 LE FAVRIL

Adresse Électronique :

asso.amr28@gmail.com

Téléphone :

06 69 97 64 73 (du lundi au
vendredi de 10h00 à 12h00)



Commune adhérente

N° INSEE : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

N° SIRET : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Nom du Maire :

Prénom du Maire :

Adresse postale mairie :

Code Postal : : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Commune :

Adresse électronique mairie :

Adresse électronique maire :

Téléphone mairie :

Mobile maire :

Les informations indiquées font l'objet d'un traitement informatisé destiné à organiser la diffusion d'informations et le suivi comptable des adhérents de l'AMR. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification. Pour exercer ce droit, veuillez adresser un mail à l'adresse indiquée ci-dessus. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

COMMENT ADHÉRER ?

1. Compléter les informations de votre commune au recto.
2. Cocher vos préférences d'adhésion et votre mode de règlement au verso.
3. Envoyer le bulletin par courrier ou mail aux adresses indiquées ci-dessus.
4. Régler la facture de l'AMR que vous allez recevoir par Chorus Pro en indiquant votre numéro INSEE dans le libellé de votre paiement.

Adhésion (cocher et compléter)

Cotisation nationale* (75 €) + cotisation départementale :

- Pour une commune de – 1500 habitants , part départementale de 15 € + 75 € = 90 €
- Pour une commune de 1500 à 2499 habitants , part départementale de 75 € + 75 € = 150 €
- Pour une commune de + 2500 habitants , part départementale de 175 € + 75 € = 250 €

Abonnement(s) supplémentaire(s) au mensuel « 36 000 communes »

x 10 €

Total adhésion

_____ €

** Comprend un abonnement au mensuel « 36 000 Communes », un dépannage juridique, un accès privilégié à Campagnol.fr, aux Jeudis de la formation, au service ingénierie et à des informations régulières sur les actions de l'AMRF*

Règlement (cocher)

Par mandat administratif

Par chèque à l'ordre de AMR 28

Signatures

Fait à :

Le :

Signature Maire et tampon Mairie :

INFORMATIONS BANCAIRES :

ASSOCIATION DES MAIRES RURAUX DE AMR 28

SIRET AMR 28

BANQUE POPULAIRE VAL DE FRANCE
IBAN : FR76 1870 7000 7431 6215 7895 928
RIB : 18707 00074 31621578959 28
CODE BIC : CCBPFRPPVER

842265985 000 15